

<p>M. Michel Leblanc</p>	<p>Monsieur Michel Leblanc ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>Question: « Bonjour, Les documents de l'appel d'offres relatifs à la construction de la bibliothèque Marc-Favreau, suggèrent que les soumissions sont valides pour 180 jours, donc jusqu'au 29 mars 2012. Est-ce que le contrat de construction sera accordé avant cette date? Sinon, est-ce l'arrondissement qui va émettre un appel d'offres en 2012, pour un début de construction en 2012 ? En bref, une petite mise au point sur la construction de ce superbe bâtiment qui mettra à l'honneur monsieur Marc Favreau. Merci Michel Leblanc. »</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>Le maire d'arrondissement, François W. Croteau, donne confirmation que le conseil d'arrondissement autorisera l'octroi d'un contrat d'ici la fin du mois de mars 2012, lors d'une séance extraordinaire.</p>
<p>Simon Labrecque</p>	<p>Monsieur Simon Labrecque ; conseil d'arrondissement du 12 mars 2012 :</p> <p>Question: « Bonjour, Sur le site de la future bibliothèque Marc Favreau, il y a une maquette avec différents projets de mise en valeur du site des anciens ateliers municipaux Rosemont. Parmi ces projets, se trouve au premier point, la construction de 110 logements sur 10 étages par dessus le metro Rosemont. J'aimerais savoir ce qui en est de ce projet. Également, quand verrons-nous la première pelletée de terre de la future bibliothèque? Bien à vous, Simon Labrecque »</p>	<p>F.W. Croteau C. Paquette</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</p> <p>Le maire d'arrondissement, François W. Croteau, confirme qu'un projet de construction résidentielle est à l'étude.</p> <p>La directrice de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises, Carole Paquette, signale qu'un tel projet de construction engendre d'importants surcoûts, compte tenu de son implantation à même le site d'une station de métro.</p>